

**Avis de convocation**  
**Assemblée générale semestrielle des membres**  
**Date : mercredi le 20 juin 2018, de 19h30 à 22h00**  
**Lieu : à l'église, au 4855, 2<sup>e</sup> Avenue Ouest, Québec (Québec)**

Le présent avis est émis ce 20 juin 2018, au nom du conseil de l'Église. Nous vous demandons de lire attentivement tous les documents joints afin d'arriver bien préparé(e). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou un des membres du conseil.

Lors de cette réunion nous aurons à voter pour la proposition du point **7** à l'ordre du jour. Comme à toutes les réunions **votre présence est essentielle**. Nous vous invitons à lire les statuts et règlements (chapitre 4.3.5 / article 36), sur les quorums.

Nous sommes conscients que certaines personnes ne pourront assister à l'assemblée générale extraordinaire pour des raisons majeures. ***Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale annuelle***, veuillez aviser la secrétaire (France Blackburn, [fbblackburn@gmail.com](mailto:fbblackburn@gmail.com)) dans les plus brefs délais, afin que nous puissions confirmer que nous aurons le quorum pour tenir la réunion. L'annexe 1 de nos statuts et règlements (chap. 4.3.6 / art. 37), « Autorisation de vote par pouvoir », pourra être complété et remis, avant ou le soir même, au secrétaire ou au président.

Que Dieu vous bénisse,

Dominic Simoneau  
**Président du conseil**

**Note:** *Nous vous demandons d'être présent au plus tard à 19h20 afin de respecter le début de la réunion à 19h30.*

*Merci.*

**Ordre du jour  
Assemblée générale semestrielle des membres  
20 juin 2018**

- 1. Prière**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procédures pour assemblées délibérantes (lecture faite par le président)**

Pour le bon ordre des sessions publiques, les règlements suivants seront lus au début de chaque assemblée générale :

- a) Chaque réunion sera ouverte et terminée par la prière;
- b) Toute motion devra être proposée et appuyée par les membres avant d'être mise en délibération;
- c) Aucun membre ne devra parler plus de deux fois sur le même sujet sans la permission du (de la) président(e);
- d) Les propositions rejetées n'apparaîtront pas dans le procès-verbal à moins que l'initiateur n'en fasse la demande;
- e) Les sympathisants présents aux assemblées pourront prendre part aux délibérations, mais n'ont pas le droit de vote.

- 4. Rapport financier**

- 4.1. Bilan financier au 30 avril 2018
- 4.2. États des résultats au 30 avril 2018

- 5. Adoption du procès-verbal de l'AGS du 28 février 2018.**

- 5.1. Suivi du procès-verbal de l'AGS du 28 février 2018.

- 6. Membership**

- 7. Propositions du conseil à l'assemblée**

- 7.1. Nomination de deux vérificateurs des comptes de l'église

- 8. Rapport d'activités du comité pastoral et temps d'échange**

- 9. Prière et clôture de la réunion**

Dominic Simoneau  
**Président du conseil**

**Procès-verbal  
Assemblée Générale Semestrielle  
28 février 2018**

La réunion débute à 19 h30. Marc Leblanc nous informe que nous avons quorum. 55 membres pourront exercer leur droit de vote. **La liste des membres votants** (présents ou par procuration) sera annexée au procès-verbal.

**1. Prière**

Carole Vaillancourt recommande cette importante réunion à notre Dieu, nous rappelant l'importance de rester à l'écoute du Seigneur pour bien saisir Sa volonté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Dominic Simoneau, appuyé de Mathilde Pilote, l'ordre du jour est accepté unanimement tel que présenté.

**3. Procédures pour assemblées délibérantes (lecture faite par le président)**

Pour le bon ordre des sessions publiques, les règlements suivants seront lus au début de chaque assemblée générale :

- a) Chaque réunion sera ouverte et terminée par la prière;
- b) Toute motion devra être proposée et appuyée par les membres avant d'être mise en délibération;
- c) Aucun membre ne devra parler plus de deux fois sur le même sujet sans la permission du (de la) président(e);
- d) Les propositions rejetées n'apparaîtront pas dans le procès-verbal à moins que l'initiateur n'en fasse la demande;
- e) Les sympathisants présents aux assemblées pourront prendre part aux délibérations, mais n'ont pas le droit de vote.

**4. Adoption du procès-verbal de l'AGS du 29 novembre 2017**

Sur la proposition de France Blackburn, appuyée de Marie-Claude Rocher, le **procès-verbal de l'assemblée générale semestrielle des membres du 29 novembre 2017** est adopté tel que présenté.

**4.1. Suivi au procès-verbal de l'AGS du 29 novembre 2017**

Au point 6, Budget, En réponse à la question de Johanne Létourneau, Marie Lavoie rappelle que la somme de 1000\$ demandée par le Conseil servira à payer les frais encourus pour le changement de notre Charte devenue désuète; à cause de nos biens immobiliers de plus de 300,000\$

**5. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 31 janvier 2018**

Sur la proposition de France Blackburn, appuyée de Carole Vaillancourt, le **procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres du 31 janvier 2018** est adopté après avoir apporté les modifications suivantes demandées par Bathélémy Décorce : À la

page 13, 3<sup>e</sup> paragraphe, « au moins trois facteurs **expliquent** la participation... » est remplacé par « au moins trois facteurs **pourraient expliquer** la participation... » et « Des **variations** culturelles... » par « des **différences** culturelles... »

### 5.1 Suivi au procès-verbal de l'AGE du 31 janvier 2018

Aucun suivi

## 6. Membership

### Retrait

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, **Sophie Couture** (Lettre de démission datée du 11 février 2018).

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre sœur **Hélène Vachon** (Décès le 14 janvier 2018).

Stéphane Couture signale qu'une erreur s'est glissée dans le rapport pastoral qui est déposé. En effet, on devrait y lire que notre frère Kon Siu est baptisé mais n'est pas encore membre de l'église.

## 7. Nominations pour les postes d'anciens, diacre/diaconesse et responsables de ministères

Le conseil de l'Église a reçu les recommandations unanimes du comité de nominations (composé de Silva Riquelme, d'Albert Harper et de Stéphane Couture) le 9 février dernier et il s'est lui-même prononcé par vote unanime sur les trois candidatures proposées pour le poste d'ancien (en conformité avec l'article 20 des statuts et règlements de l'Église), le 13 février dernier.

Deux nominations méritent une attention particulière et une permission de l'assemblée des membres.

Guy Griffiths accepte à nouveau la nomination à titre de responsable des communications pour un troisième et dernier mandat, mais demande que celui-ci soit limité à un an.

Une erreur a été commise lorsqu'il a été communiqué que tous les responsables dont le mandat était échu étaient rééligibles. En fait, Jim Erickson terminait son troisième mandat. Mais puisque seul son nom a été soumis pour ce poste, il accepte d'accomplir un quatrième mandat, si l'assemblée est d'accord.

Proposition	Poste	Candidat	Terme
#1	Ancien	Wilfried Bossoh	2 ans
#2	Ancien	Marc Leblanc	2 ans
#3	Ancien	Mac Wigfield	2 ans
#4	Diacre	Denis Bois	Premier terme
#5	Diaconesse	Marie-Claude Rocher	Premier terme
#6	Responsable de l'accueil	Margaret Harper	Deuxième terme
#7	Responsable de l'évangélisation	Alain Blackburn	Deuxième terme

#8	Responsable de la bibliothèque	Françoise Desmangles	Premier terme
#9	Responsable de la jeunesse	Bathélémy Décorce	Troisième terme
#10	Responsable des communications	Guy Griffiths (pour un an)	Troisième terme
#11	Responsable de la communion fraternelle	Denise Châtigny	Premier terme
#12	Responsable du culte	Jim Erickson	Quatrième terme

Stéphane Couture, président du comité de nominations 2018 précise le rôle de ce comité et son mode de fonctionnement et rappelle que pour les postes d'Anciens les membres du conseil devaient voter de façon UNANIME. Ces personnes sont initialement nommées pour deux ans puisqu'il s'agit d'un premier mandat mais une réélection après ce mandat de deux ans vaudra pour une durée indéterminée.

À la question de Bathélémy Décorce à savoir si nous devons bien parler d'apprentissage dans le cas de nominations d'Anciens, il répond que ces personnes en sont tous à leur premier mandat et devront prendre le temps de s'adapter à ce nouveau rôle et jouiront de formation continue.

Stéphane Couture présente ensuite quelques points forts des candidats et leur cheminement personnel dans l'église, justifiant l'acceptation des candidatures par les membres du comité de nominations et ensuite du conseil d'église. D'autres personnes viennent aussi appuyer les nominations par des commentaires pertinents et élogieux quant à leurs dons, leur engagement, leur cheminement spirituel et leur personnalité.

Le vote des personnes au poste d'anciens, de diacre, de diaconesse et de responsables des différents ministères débute alors que les bulletins de vote ont été distribués. Les quatre scrutateurs, Johanne Létourneau, Chantal Gaudreau, Marthe Gaudreau et Ann Blackburn ramassent les votes et procèdent au décompte. Les feuilles de résultats dûment complétées sont ensuite remises au président qui dévoile les résultats.

#### **20180228-01 nomination poste d'Ancien Wilfried Bossoh**

Le conseil d'église, appuyé de Johanne Létourneau, propose la candidature de WILFRIED BOSSOH au poste d'ANCIEN pour un terme de 2 ANS. Adopté à la **MAJORITÉ**

#### **20180228-02 nomination poste d'Ancien Marc Leblanc**

Le conseil d'église, appuyé de Marie-Claude Rocher propose la candidature de MARC LEBLANC au poste d'ANCIEN pour un terme de 2 ANS. Adopté à l'**UNANIMITÉ**

#### **20180228-03 nomination poste d'Ancien Mac Wigfield**

Le conseil d'église, appuyé de Johanne Létourneau, propose la candidature de MAC WIGFIELD au poste d'ANCIEN pour un terme de 2 ANS. Adopté à la **MAJORITÉ**

#### **20180228-04 nomination poste de Diacre Denis Bois**

Le conseil d'église, appuyé de Marlise Wigfield, propose la candidature de DENIS BOIS au poste DIACRE pour un premier terme. Adopté à la **MAJORITÉ**

#### **20180228-05 nomination poste de Diaconesse Marie-Claude Rocher**

Le conseil d'église, appuyé de Monique Landry, propose la candidature de MARIE-CLAUDE ROCHER au poste de DIACONESSE pour un premier terme. Adopté à la **MAJORITÉ**

**20180228-06 nomination responsable de l'Accueil**

Le conseil d'église, appuyé de Marc Leblanc, propose la candidature de MARGARET HARPER au poste de responsable de l'ACCUEIL pour un deuxième terme. Adopté à l'**UNANIMITÉ**

**20180228-07 nomination responsable de l'Évangélisation**

Le conseil d'église, appuyé de Denis Bois, propose la candidature d'ALAIN BLACKBURN au poste de responsable de l'ÉVANGÉLISATION pour un deuxième terme Adopté à la **MAJORITÉ**

**20180228-08 nomination responsable de la Bibliothèque**

Le conseil d'église, appuyé de Marie-Claude Rocher, propose la candidature de FRANÇOISE DESMANGLES au poste de responsable de la BIBLIOTHÈQUE pour un premier terme. Adopté à l'**UNANIMITÉ**

**20180228-09 nomination responsable de la Jeunesse**

Le conseil d'église, appuyé de Marthe Gaudreau, propose la candidature de BATHÉLÉMY DÉCORCE au poste de responsable de la JEUNESSE pour un troisième terme. Adopté à l'**UNANIMITÉ**

**20180228-10 nomination responsable des Communications**

Le conseil d'église, appuyé de Guy Lambert, propose la candidature de Guy Griffiths au poste de responsable des COMMUNICATIONS pour un troisième terme (exceptionnel d'un an). Adopté à l'**UNANIMITÉ**

**20180228-11 nomination responsable de la Communion fraternelle**

Le conseil d'église, appuyé de Françoise Desmangles, propose la candidature de DENISE CHÂTIGNY au poste de responsable de la COMMUNION FRATERNELLE pour un premier terme. Adopté à l'**UNANIMITÉ**

**20180228-12 nomination responsable de Culte**

Le conseil d'église, appuyé de Silvia Riquelme propose la candidature de JIM ERICKSON au poste de responsable du CULTE pour un quatrième terme (exceptionnellement). Adopté à la **MAJORITÉ**

**8. Propositions du conseil à l'assemblée**

**8.1. Attribution du surplus de 2017**

Mac Wigfield présente une courte vidéo sur le ministère de Bruno Soucy en Bolivie et répond aux questions des membres sur les détails de ce ministère. Selon les Ministères baptistes canadiens, la somme que nous autoriserons sera doublée par un chrétien généreux si versée avant la fin de mars 2018.

Carole Vaillancourt suggère d'accorder la somme de 5000\$ au projet Bolivie, et Bathélémy Décorce demande s'il nous était possible de faire un don ponctuel à Jeanne Allard Tremblay de l'organisme POUVOIR DE CHANGER. Nous nous en tiendrons aux propositions initiales.

Plusieurs s'étonnent du montant accumulé aux Livres (65,000\$) et de la réserve du conseil à ne pas accepter plus de suggestions pour dépenser un peu de cette somme.

Sylvie Bidjang rappelle qu'elle attend toujours le mur mitoyen de deux salles de classe et la somme de 10,500\$ plus taxes telle que la soumission reçue pour l'achat du mur lui semble correcte, vu nos surplus. Marlise Wigfield et le couple Vaillancourt abondent dans

le même sens. D'autres trouvent cela vraiment trop cher et verraient plutôt l'investissement d'une somme plus modeste en faisant faire les travaux par des membres. Les avis étant très partagés, le conseil reverra encore ce dossier dans les prochaines semaines. Tout comme le projet de croissance. Il y a encore beaucoup trop de discussions pour fixer de quelconques projets précis.

Les propositions sur les attributions du surplus de 2017 passent au vote à main levée.

**20180228-13 surplus budgétaire 2017 première attribution (Bruno Soucy, missionnaire)**

Le conseil d'église, appuyé de Marc Leblanc, propose qu'une somme de **1500\$** soit attribuée au **projet missionnaire** visant à soutenir financièrement notre représentant en **Bolivie** de la **MBC CBM**, **Bruno Soucy** dans sa lutte contre la **maladie de Chagas**.  
Adopté À L'**UNANIMITÉ**

**20180228-14 surplus budgétaire 2017, deuxième attribution (Julie Paquet, missionnaire)**

Le conseil d'église, appuyé de Johanne Létourneau, propose qu'une somme de **500\$** soit versée en soutien financier à **Julie Paquet**, missionnaire pour **JET** en poste **au Japon**.  
Adopté à la **MAJORITÉ** (4 Abstentions)

**20180228-15 surplus budgétaire 2017, troisième attribution projet lié à la croissance de l'église**

Le conseil d'église, appuyé de Guy Griffiths, propose qu'un montant correspondant au restant du surplus des revenus sur les dépenses de l'année 2017 soit placé dans un fonds qui sera réservé pour un projet lié à la croissance de notre église locale, le tout dans le respect des obligations légales des organismes de bienfaisance quant à l'utilisation des sommes d'argent. Adopté à la **MAJORITÉ** (9 Contre, 7 Abstentions)

## **8.2 Contrat à l'externe pour la conciergerie**

Le président explique les raisons qui poussent le conseil à faire cette recommandation et confirme qu'une partie du travail sera encore effectuée en bénévolat, soit le samedi après le départ de l'église bhoutanaise ou tôt le dimanche matin avant le culte.

Encore une fois, les avis sont très partagés. Le vote est demandé.

**20180228-16 entretien ménager hebdomadaire par une firme externe**

Le conseil d'église, appuyé de Marlise Wigfield, propose d'attribuer l'entretien ménager hebdomadaire à une firme externe. Le ménage hebdomadaire est évalué à 5 heures de travail, le lundi de préférence, en plus de certains travaux semestriels ou annuels comme le lavage des tapis et des chaises pour un montant évalué à 8000\$ annuellement. Les produits ménagers seront fournis par le soumissionnaire. Adopté à la **MAJORITÉ** (2 Abstentions).

## **8.3 Amendement du budget 2018**

Aucune proposition n'est nécessaire, la proposition sur l'entretien ménager à l'externe ayant été acceptée, le budget est automatiquement amendé et il n'y a plus de surplus à gérer.

## 9. Création du comité ad hoc pour le 2<sup>e</sup> culte

À la suite de la consultation effectuée auprès des membres lors de l'assemblée extraordinaire du 31 janvier 2018, un comité de travail pour la mise en place éventuelle d'un deuxième culte devra être formé de nouveau, idéalement composé de 4 à 5 personnes. Le conseil d'église reviendra plus tard devant l'église sur ce sujet.

## 10. Dépôt des rapports

Les responsables des divers comités déposent leur rapport d'activités.

Comité pastoral par Stéphane Couture

Une correction a déjà été signalée au point 6 MEMBERSHIP

Accueil par Margaret Harper

Action sociale par Loraine Martineau

Bâtiment par Jean-Roch Châtigny

Médiathèque – bibliothèque par Marie-Claude Rocher

Communications par Guy Griffiths

Conseil par Dominic Simoneau

Culte par Jim Erickson

École du dimanche par Sylvie Bidjang

Évangélisation par Alain Blackburn

Le rapport du responsable ne faisant pas mention de la création de VIE RENOUVELÉE, le pasteur fait état des grandes lignes de ce nouveau ministère et remercie les responsables de ce programme, Mathilde Pilote et Alain Blackburn.

Jeunesse par Bathélémy Décorce

Missions par Mac Wigfield

Musique par Marlise Wigfield

Trésorerie par Marie Lavoie

Les rapports financiers « Bilan au 31 décembre 2017 » et « États des Revenus et dépenses au 31 décembre 2017 » sont déposés.

Révision des Statuts par Marie-Claude Rocher



#### **11. Prière et clôture de la réunion**

La prière de clôture est faite par Lorraine Martineau et la levée de la réunion, demandée par Marie Lavoie, appuyée de France Blackburn, s'effectue à 22h12.

Dominic Simoneau  
**Président**

France Blackburn  
**Secrétaire**



## **Point 5 - Membership**

### **Retrait**

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre sœur **Danielle Voyer** (20 mai 2018 - Démission).

Le conseil de l'Église évangélique baptiste Renaissance informe du retrait de la liste des membres, notre frère **Richard Demers** (3 mai 2018 - Décès).

## **Point 6 - Propositions du conseil à l'assemblée**

### **6.1** Nomination de deux vérificateurs des comptes de l'église

<b>Proposition</b>	<b>Poste</b>	<b>Candidat</b>	<b>Terme</b>
<b>#1</b>	Vérificateur	Max Blanchet	1 an
<b>#2</b>	Vérificateur	Ann Blackburn	1 an

## **Point 7 - Temps d'échanges**

- Le nouveau site web de l'EEBR
- La réalisation du mur séparateur dans l'une de nos classes d'école du dimanche
- Les responsables actuels issus d'une éducation chrétienne
- Autres sujets

## ANNEXE 1

### Église évangélique baptiste Renaissance Autorisation de vote par pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

demeurant à

Adresse : \_\_\_\_\_

ne pouvant participer à la réunion générale de l'Église pour la raison suivante :

\_\_\_\_\_

donne pouvoir à M. ou Mme

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

de me représenter et de voter en mon nom à l'assemblée générale de l'Église évangélique baptiste Renaissance, prévue le \_\_\_\_\_ à Québec.

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.

Signature : \_\_\_\_\_

N.B. Pour être valable et compter dans le quorum ce formulaire devra être remis au président avant le début de la dite assemblée.